

Hauts-de-France

A la recherche de pratiques alternatives et innovantes

Camille Lefranc

Avec près de 3 000 ha dans les Hauts-de-France, la filière des semences fourragères se développe. Or ces cultures porte-graine restent des cultures spécialisées exigeantes et jugées de plus en plus difficiles à produire. Pour résoudre une partie des difficultés rencontrées, un groupe d'agriculteurs multiplicateurs s'est formé. Il demande aujourd'hui sa reconnaissance en tant que Groupe d'intérêt économique et environnemental (GIEE).

PAROLE D'AGRICULTEUR MULTIPLICATEUR

Christophe Damonville, agriculteur à Fontaine-sur-Somme (80) et producteur de semences fourragères à l'initiative du GIEE.



Christophe Damonville : « Réfléchir, tester et discuter autour des changements de nos pratiques ne peut pas se faire seul. »

« A mon arrivée, en octobre 2018, en tant que président du Pôle Technique Semences fourragères des Hauts-de-France, j'ai également proposé aux membres du pôle technique de créer un GIEE. L'intérêt de créer un GIEE, en complément du Pôle technique, était pour moi multiple. Réfléchir, tester et discuter autour des changements de nos pratiques, afin de faire face aux problématiques de désherbage que nous rencontrons.

Le changement fait parfois peur, et c'est un peu plus facile de le faire quand on est plusieurs, comme le proposent les groupes GIEE. De plus, à plusieurs, on a toujours plus d'idées.

Mais l'intérêt d'être reconnu GIEE, c'est aussi de pouvoir bénéficier de majoration dans l'attribution des diverses aides versées ou d'une attribution préférentielle des aides de l'Europe (fonds FEADER, FEDER, FSE,...), de l'État, des collectivités territoriales ou d'organismes publics comme l'ADEME, l'Agence de l'eau, etc. qui vont nous permettre de tester de nouvelles pratiques ».



Le diagnostic initial chez les agriculteurs, réalisé en groupe, fait partie des fondamentaux pour la constitution d'un groupe d'émergence.

« Comment continuer à produire des semences fourragères de qualité quand les solutions phytopharmaceutiques que nous utilisons actuellement seront totalement interdites ? » Vaste question, que bon nombre de producteurs de semences se posent aujourd'hui. Le constat est pourtant là : les champs se salissent, ce qui impacte la pureté des lots de semences récoltés, et certaines adventices deviennent résistantes aux herbicides, dont la gamme diminue au fil du temps. C'est ce même constat qu'a dressé, il y a quelque temps, **Christophe Damonville**, agriculteur à Fontaine-sur-Somme (80) et producteur de semences fourragères (encadré). Ce qui l'a poussé à mettre en place un petit groupe de réflexion autour de cette thématique, en octobre 2018. Avec l'objectif de former plus tard, pourquoi pas, un Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE). « Dans notre région, les surfaces de production de semences fourragères augmentent, tant en graminées qu'en légumineuses (Tableau I). Il y a de la demande dans cette région historique pour la production de ces espèces. Mais les techniques d'hier ne sont plus applicables aujourd'hui. Il faut trouver de nouveaux modes de production ».

Former un groupe d'émergence

Accompagnés par la Chambre d'agriculture de la Somme, sept agriculteurs, issus de différents départements (Somme, Oise, Seine-Maritime et Aisne) et d'exploitations diversifiées, se réunissent et forment un groupe au cours de la campagne 2018-2019 qui deviendra rapidement un groupe dit d'émergence. « Par définition, un groupe d'émergence regroupe des agriculteurs autour d'un projet de modifications de leurs pratiques vers des pratiques alternatives et innovantes », explique **Matthieu Catonnet**, ingénieur-conseil en productions végétales à la Chambre d'agriculture de la Somme, en charge de l'animation de ce groupe d'émergence. « Cette étape préalable d'une année est d'ailleurs fortement conseillée en vue de constituer un GIEE ou un groupe 30 000¹ », ajoute-t-il.

Ainsi, subventionné par les agences de l'eau présentes dans l'ex-région Picardie et par l'Etat via

¹ Un groupe Ecophyto 30 000 est constitué d'agriculteurs qui mettent en place des systèmes et des techniques économes en produits phytopharmaceutiques, systèmes et techniques déjà testés et éprouvés par le réseau DEPHY ou par d'autres acteurs. Le groupe fédère les membres autour d'un même projet, il permet d'avancer ensemble dans une même direction, de se rassurer, d'échanger, d'innover, de capitaliser ses réussites et ses échecs... (DRAAF Grand-Est)

Tableau I - Evolution des surfaces de multiplication des semences fourragères en Hauts-de France (surfaces présentées, source Gnis)

Groupe espèces	Surface récolte 2015 (en ha)	Surface récolte 2018 (en ha)	Evolution par groupe espèces sur 4 ans (en %)
Graminées	1 026	1 550	+ 51%
dont :	Ray-grass anglais : 471 ha Ray-grass d'Italie et hybride : 225 ha Fétuque élevée : 163	Ray-grass anglais : 947 ha Ray-grass d'Italie et hybride : 222 ha Fétuque élevée : 217 ha	
Légumineuses	916	1 386	+ 51 %
dont :	Vesce commune : 347 ha Trèfle violet : 277 ha Trèfle incarnat : 173 ha Luzerne : 70 ha	Vesce commune : 168 ha Trèfle violet : 774 ha Trèfle incarnat : 211 ha Luzerne : 192 ha	
Autres (moutardes)	13	13	0 %
TOTAL	1 955	2 949	+ 51 %

Les surfaces de multiplication ont augmenté de plus de 50 % au cours des quatre dernières campagnes, tant sur les espèces graminées (ray-grass anglais principalement) que sur les espèces légumineuses qui remontent du sud vers le nord France (trèfle violet, luzerne...).

les fonds CASDAR, le groupe a alors une période d'un an pour se structurer, mais également définir son projet. Un an après, où en est-il ? « Depuis un an, nous sommes allés visiter, à plusieurs reprises et à différentes périodes de l'année, différentes exploitations engagées dans des démarches alternatives et innovantes, comme le semis sous-couvert, le semis direct, des travaux menés sur la conservation des sols, etc. », relate l'ingénieur de la Chambre d'agriculture.

Le groupement a également visité les différents essais menés par l'INRA et AGRO-TRANSFERT, à Estrées-Mons (80). Des essais pluriannuels, centrés sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : « Jusqu'où pouvons-nous aller ? », la rotation des cultures, l'apport de matière organique, l'association des cultures avec des plantes compagnes, etc.

Trois objectifs fixés

Premier bilan : trois grands objectifs ont été définis et quatre cultures ont été retenues pour la suite.

- **Le premier objectif est environnemental**, avec une réduction des impacts environnementaux liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de la dépendance des agriculteurs à ce mode de production.

- **Le second est économique**, avec l'étude des coûts et l'analyse des

risques des techniques alternatives envisagées.

- **Et le troisième est social.** « La création de ce groupe, mais également du projet, doit favoriser les échanges d'expériences entre les producteurs », développe Matthieu Catonnet.

Pour les cultures, le groupe d'agriculteurs a fait le choix de partir sur la production de semences de ray-grass anglais, de fétuque élevée, de trèfle violet et de vesce commune. Pourquoi ? « Car ce sont les cultures les plus ensemencées et représentatives du secteur géographique des agriculteurs du groupe (Tableau I). Ce sont également les cultures qui rencontrent le plus de problèmes de désherbage et/ou de ravageurs pour le trèfle violet », répond l'animateur.

Un diagnostic avant de modifier les pratiques

Toutefois, comme tout projet, avant son commencement, il faut établir un diagnostic. L'idée est d'établir un point zéro et de faire apparaître les atouts et contraintes de chaque exploitation engagée. Et les atouts relevés sont nombreux : les exploitations engagées sont, pour la plupart d'entre elles, déjà dans une démarche agro-écologique, de la matière organique est à disposition dans les sols, les cultures implantées sont diverses et des légumineuses sont présentes dans leur système.

Les contraintes relevées jusqu'à présent, sont l'absence de bibliographie et de références sur ces cultures classées « mineures », mais aussi de matériels : peu de matériels dit « innovants » (semis direct) sont disponibles. Idem pour le matériel de récolte, notamment pour l'andainage.

De plus, les agriculteurs se trouvent également dépendants de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques de désherbage, liée aux problématiques de certaines graminées devenues résistantes.

Un noyau d'agriculteurs motivés

Ainsi, petit à petit, au fil des mois, le groupe s'est structuré. Des agriculteurs sont partis, d'autres sont arrivés... Aujourd'hui, ils sont dix à vouloir poursuivre, à participer à la rédaction et à la définition du projet et du programme d'actions et d'investissement, pour une demande de reconnaissance en tant que GIEE.

En attendant cette reconnaissance officielle, les travaux continuent. En effet, les prochaines étapes sont d'ores et déjà fixées : il faut créer une association, écrire les protocoles d'essais, pour lancer dès cet automne les premiers essais « grandeur nature » chez les producteurs. ■